



Michel David se penche sur l'affaire des *pasta* et du français *Page B 3*

Manon Cornellier tire des leçons de la situation en Alberta *Page B 2*

Les progrès au fil des décennies n'ont pas éliminé le **racisme** aux États-Unis *Page B 2*

PERSPECTIVES

CAHIER B • LE DEVOIR, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER 2013



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'UPAC a investi l'hôtel de ville de Montréal cette semaine et vidé les lieux dans le cadre de son enquête.

Pour une facture impayée !

L'UPAC a enfin mis le pied à l'hôtel de ville de Montréal pour enquêter sur les mœurs électorales discutables d'Union Montréal

Enfin, l'Unité permanente anticorruption (UPAC) a mis son nez au cœur de l'écosystème de la corruption et de la collusion cette semaine. Union Montréal ne s'en remettra jamais.

BRIAN MYLES

En 2001, Gérald Tremblay était une ancienne gloire de la politique, retraité depuis cinq ans du Parti libéral du Québec (PLQ). Ni ses réalisations passées, ni son charisme limité ne pouvaient lui ouvrir les portes de l'hôtel de ville, surtout face à un adversaire populiste, Pierre Bourque. A quelques jours des élections, les sondages donnaient M. Bourque gagnant avec 40% des suffrages contre 36% pour l'ancien ministre libéral. L'usure du pouvoir et le poids des fusions sur l'île de Montréal ont coulé le maire Bourque dans le secret de l'isolement. Au final, M. Tremblay s'est imposé par une majorité de 31 759 voix sur son rival (49% des voix contre 44%).

On sait maintenant que l'UPAC enquête sur cette élection, comme l'a fait auparavant, sans succès, le Directeur général des élections du Québec (DGEQ). L'enquête de l'UPAC porte sur des allégations de fraude, d'abus de confiance et de fabrication de faux documents. M. Tremblay et son équipe auraient-ils volé l'élection de 2001, comme le clament les partis d'opposition à l'unisson?

Selon des informations qui ont filtré dans les médias, les

enquêteurs de l'UPAC s'intéressent à une facture de 100 000\$ du groupe CJB (aujourd'hui nommé Octane Stratégies) qui serait restée impayée et non comptabilisée dans les dépenses électorales du parti lors de la campagne de 2001.

Le solde aurait été payé en 2004 et en 2005, en répartissant la facture entre certains des six arrondissements qui ont reçu la visite de l'UPAC (Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Saint-Léonard, Lachine, Saint-Laurent, Verdun et Anjou).

Le passé

Le maire Michael Applebaum a beau répéter sur toutes les tribunes qu'il n'est pas visé par l'enquête, son passé le rattrape. En 2001, il a été élu maire de l'arrondissement de CDN-NDG en faisant campagne dans l'équipe de Gérald Tremblay.

M. Applebaum jure qu'il a fait « une campagne propre » avec des fonds amassés en toute légalité. L'enquête le dira.

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, a joué sur le registre de la stupéfaction plutôt que celui de l'indignation, qui la caractérisait avant la formation d'un comité exécutif de coalition, au sein duquel son parti a hérité des postes les plus importants. Le chef de Projet Montréal, Richard Ber-

geron, a assuré que la « coalition fonctionne très bien ».

Lancées dans l'aventure de la coalition, les deux formations semblent incapables de critiquer Michael Applebaum. Ils ont oublié son parcours de 11 ans au sein d'Union Montréal, dont il était le numéro 2 de 2009 à 2012, pour retenir sa conversion des quatre derniers mois aux vertus de l'indépendance.

Richard Bergeron a jeté son courroux sur Union Montréal, un parti moribond, pour exiger que l'UPAC se penche sur tous les contrats de communication accordés par le parti.

Selon des données obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information par le deuxième groupe d'opposition, Octane Stratégies et Morrow Communications ont obtenu des contrats de 2,5 millions de dollars d'Union Montréal (des contrats payés à même les fonds publics), entre 2006 et 2011. Les données ne sont pas disponibles pour les années précédentes.

Octane a obtenu la part du lion (deux millions), tandis que Morrow Communications a obtenu 439 000\$. Fait à souligner, le quotidien *The Gazette* avait déjà publié ces informations en 2008.

Rien à se reprocher

Projet Montréal a accusé Union Montréal d'entretenir des liens « incestueux » avec les formes de communication, qui auraient bénéficié de « retours d'ascenseur » pour leur aide au parti de l'ex-maire Tremblay.

Les deux firmes de commu-

nication mises en cause par le chef de Projet Montréal affirment qu'elles ont livré des services en bonne et due forme pour ces contrats.

Selon la bonne vieille stratégie voulant que la meilleure défense soit l'attaque, Octane Stratégies a pris les devants en confirmant par voie de communiqué les motifs de l'enquête de l'UPAC.

La mystérieuse facture de 100 000\$ a mobilisé quatre enquêteurs pendant 350 heures au bureau du Directeur général des élections. En 2009, ils ont rencontré 28 témoins et ils ont visité les 19 arrondisse-

«Aucune dette électorale n'en a découlé et aucuns fonds publics n'ont été utilisés en règlement de services offerts»

ments pour tirer l'affaire au clair. « Les conclusions de cette enquête ont démontré qu'aucun fait ne permettait d'étayer l'hypothèse du DGEQ », se targue Octane Stratégies.

La firme a réitéré que son travail pour la campagne de 2001 a été entièrement payé par Union Montréal (connue sous l'UCIM à l'époque). « Aucune dette électorale n'en a découlé et aucuns fonds publics n'ont été utilisés en règlement de services offerts », assure la firme, qui a offert sa collaboration « pleine et entière » à l'UPAC. Le DGEQ a ouvert son enquête sur l'affaire Octane en septembre 2009. Un témoin a révélé aux enquêteurs l'exis-

tence d'un « solde impayé de 100 000\$ à la firme Octane », pour l'élection de 2001, selon des documents du DGEQ obtenus par *Le Devoir*.

Omission

Selon un cadre d'Union Montréal, le parti avait omis de déclarer cette facture de 100 000\$ pour ne pas dépasser le plafond des dépenses autorisées en campagne, ce qui constitue une entorse à la loi électorale.

La dette était « pleinement justifiée » selon le témoin, et elle devait être remboursée avant l'élection de 2005.

Les arrondissements ont reçu une directive d'une personne non identifiée pour acquitter la facture de 100 000\$ en puisant dans leurs budgets opérationnels respectifs.

Il est beaucoup question d'Outremont dans les documents du DGEQ consultés par *Le Devoir*. Un haut dirigeant d'Union Montréal avait demandé à l'arrondissement de contribuer au règlement de la dette. Un montant de 15 000\$ a été suggéré, mais l'arrondissement a négocié à la baisse pour 8000\$.

Une facture de 9202\$ (taxes incluses) avait été retrouvée dans les archives de l'arrondissement. Selon les explications fournies à l'époque par le directeur de l'arrondissement, Octane avait rendu des services-conseils auprès de la direction générale et du maire, Stéphane Harbour (au-

jourd'hui accusé de fraude pour avoir demandé le remboursement de dépenses extravagantes). Il n'existait aucune ventilation d'heures travaillées ni de documents pour ces conseils donnés par voie orale. Le DGEQ a cependant donné le bénéfice du doute à l'arrondissement.

Les enquêteurs du DGEQ ont effectué des vérifications dans les 19 arrondissements et les 15 villes défusionnées. Des factures d'Octane ont été retrouvées à Verdun pour l'établissement d'un plan de communication (12 262\$), à Anjou pour la publication d'un bulletin mensuel (23 725\$), à Saint-Léonard pour la réalisation d'un bulletin trimestriel (33 398\$), et à CDN-NDG pour des services non précisés (6919\$).

Fait à souligner, les bulletins ont bel et bien été produits à Anjou et Saint-Léonard.

Après deux mois d'enquête, le DGEQ est arrivé dans une impasse. Octane avait détruit toutes les factures pour des services antérieurs à 2008, en vertu d'une politique de destruction des documents après sept ans. Octane a cependant assuré aux enquêteurs que les factures de l'UCIM pour l'élection de 2001 avaient été « payées et acquittées, donc il n'y avait plus aucune dette ».

Incapable de retrouver des factures d'Octane qui auraient pu être acheminées par l'UCIM aux arrondissements, le DGE exonérait la formation de tout blâme.

PERSPECTIVES

La leçon
albertaine

MANON
CORNELLIER
à Ottawa

Mardi dernier, le gouvernement albertain a dévoilé sa mise à jour financière trimestrielle. Tout le monde s'attendait à découvrir un déficit anticipé plus important que prévu, mais pas de cette ampleur: entre 3,5 et 4 milliards au lieu des 886 millions inscrits dans le budget du printemps dernier.

La principale raison qui explique ce dérapage est la baisse du prix du pétrole lourd, elle-même attribuable à un problème d'accès aux marchés. La première ministre Alison Redford ne l'avait pas prévu, elle qui misait sur un prix moyen annuel d'environ 99,25 \$ le baril. Il n'a été que de 91,82 \$, pour une perte possible de revenus de 2,4 milliards en 2012-2013.

Malgré cela, M^{me} Redford et les Albertains à sa suite ne veulent rien entendre de l'idée de créer une taxe de vente, comme le suggèrent des économistes et d'anciens ministres des Finances. Le but serait d'assurer une plus grande stabilité et diversité des revenus. La première ministre préfère serrer la ceinture à certains fonctionnaires, réduire certaines dépenses et... piger dans le bas de laine des Albertains.

L'Alberta est dans cette impasse parce qu'elle a négligé de se prémunir contre les fluctuations du prix du pétrole, qui génère en moyenne 30% des revenus du gouvernement. Ralph Klein avait bien créé en 2003 un fonds à cet effet, le Sustainability Fund, mais, depuis 2008, il a servi à éponger les déficits. La cagnotte, qui était de 17 milliards cette année-là, ne vaudrait, à la fin de 2012-2013, que de 2,5 à 3 milliards.

Le gouvernement albertain se plaint d'un manque de revenus alors que l'économie de la province carbure à bon régime. Presque tous les indicateurs importants y étaient à la hausse en 2012 — croissance, emploi, salaire moyen, ventes au détail, mise en chantier.



La province a, depuis longtemps, un fonds souverain, l'Heritage Savings Trust Fund, mais la démarche visionnaire de Peter Lougheed a malheureusement été abandonnée depuis longtemps. Lorsqu'il l'a créé en 1976, M. Lougheed disait vouloir y verser 30% des revenus provenant des ressources naturelles non renouvelables afin d'éviter aux générations futures de se retrouver les mains vides. Devant l'absence d'obligation légale de verser une telle somme dans le fonds, les gouvernements subséquents ont cédé à la tentation d'utiliser la manne pétrolière pour atteindre des objectifs politiques et économiques à plus court terme.

Les dépenses courantes et d'infrastructures ont augmenté. Les impôts ont été réduits. Il n'y a toujours aucune taxe de vente. Pendant ce temps, les versements dans l'Heritage Fund ont diminué puis se sont taris. Il n'y en a pas eu entre 1987 et 2005. En 2009, le robinet a de nouveau été fermé. La valeur du fonds s'élève actuellement à 16,4 milliards alors que, selon certaines estimations, il atteindrait 100 milliards aujourd'hui si on avait gardé le cap.



Les Albertains aiment bien dire que le Québec vit en partie à leurs crochets, mais on peut dire qu'eux-mêmes vivent aux crochets des générations futures uniquement pour payer moins de taxes sans se priver de services.

Cette mentalité est aussi à l'œuvre au fédéral. En octobre dernier, le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, a écarté sans hésitation l'idée de créer un fonds souverain fédéral dans lequel serait versée une portion des revenus provenant des ressources naturelles non renouvelables. Sans ces milliards en revenus, on ne pourrait s'offrir les mêmes programmes ni les mêmes services de santé et d'éducation, avait-il dit. Son gouvernement ne s'est pourtant pas posé la question quand il a renoncé à une portion de la TPS ou de l'impôt des entreprises. L'allègement fiscal actuel est donc payé en partie par les générations futures.

On est loin du modèle des modèles en matière d'équité intergénérationnelle, soit la Norvège. Cette dernière verse tous ses revenus pétroliers dans son fonds souverain. Elle peut faire des retraits, mais ceux-ci ne doivent jamais être supérieurs à 4% de la valeur des actifs.

Le Québec est la seule province, à part l'Alberta, à s'être doté d'un fonds, celui des générations. Créé en 2006, il a pour seul objectif le remboursement de la dette du Québec afin que les générations futures n'aient pas à l'éponger seules. Québec y verse les redevances hydrauliques provenant d'Hydro-Québec et des producteurs privés d'hydroélectricité. Le gouvernement Marois, qui avait envisagé de s'en servir pour faire un remboursement immédiat, a revu sa position et indiqué dans le budget de l'automne que d'autres revenus y seraient versés, dont la totalité des redevances minières (à compter de 2015-2016).

L'expérience albertaine illustre le danger de ne penser qu'au présent quand on se lance dans le développement des ressources naturelles non renouvelables. Le Québec, qui peine à boucler son budget, salive comme tout le monde devant la richesse de son territoire, mais le débat autour de son exploitation ne peut se limiter à nos besoins immédiats.

La pérennité des programmes et services pour les générations futures est aussi en jeu. Si on veut qu'elles aient aussi les moyens, sans être accablées par un fardeau fiscal encore plus lourd, il faut examiner maintenant la façon de partager cette richesse avec elles.

mcornellier@ledevoir.com



La communauté noire aux États-Unis continue à subir des préjudices.

AGENCE FRANCE-PRESSE

ÉTATS-UNIS

Noir et toujours victime
de discrimination

CLAUDE LÉVESQUE

Le mouvement des droits civiques des années soixante a mis fin aux formes les plus visibles de racisme institutionnalisés aux États-Unis: les Noirs — ou les Afro-Américains, comme on tend à les appeler de nos jours — ne subissent plus les lois «Jim Crow» qui les empêchaient de voter dans les États du Sud et leur interdisait de fréquenter les écoles, les restaurants et les clubs réservés aux Blancs.

En 2008, l'élection à la présidence d'un homme dont le père était un Noir d'Afrique a montré hors de tout doute que les États-Unis ont évolué, au point d'être méconnaissables pour une personne qui se réveillerait aujourd'hui d'un coma de 50 ans.

Il n'en reste pas moins que le racisme sous des formes moins visibles ou plus subtiles subsiste de nos jours aux États-Unis, comme viennent de le rappeler Angela Davis et nombre d'autres militants qui se sont exprimés dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs. Ces derniers, de même que les membres d'autres minorités visibles comme les Latino-Américains, sont surreprésentés dans les prisons et les pénitenciers, sont interpellés plus souvent qu'à leur tour par les forces de l'ordre et habitent des quartiers disposant généralement de moins bonnes écoles que les banlieues «blanches».

Le couloir de la mort

L'American Civil Liberties Union (ACLU) et d'autres organisations notent que 43% des personnes exécutées et 55% des résidents du «couloir de la mort» chez nos voisins du Sud sont des «gens de couleur» (Noirs ou Latino-Améri-

cains essentiellement). Aux États-Unis, où 1 personne sur 134 est incarcérée et où le taux d'occupation des prisons et pénitenciers s'élève à... 107,6%, les Noirs constituent près de 40% de la population carcérale alors qu'ils ne représentent que 13,6% de la population du pays. Les Latino-Américains comptent pour 20,6% des prisonniers alors qu'ils ne représentent que 16,3% de la population.

Dans le journal en ligne *Common Dreams*, le professeur de droit et directeur adjoint du Center for Constitutional Rights, Bill Quigley, signale que la valeur nette d'un ménage blanc s'élève à 100 000 \$, celle d'un ménage noir à 4900 \$ et celle d'un ménage latino à 7424 \$. Comme l'a si bien dit le journaliste et blogueur Mychal Denzel Smith dans le magazine *The Nation*, il n'est pas nécessaire d'être ouvertement raciste pour profiter des effets cumulés de quatre siècles de discrimination raciale.

L'appareil judiciaire

Ah oui! les Noirs ne comptent que pour 2,8% des avocats. La faiblesse de ce dernier chiffre explique sans doute l'importance de ceux qui illustrent le sort réservé aux Noirs dans les appareils judiciaire et pénal, que nous venons d'évoquer. Et il s'explique évidemment par la difficulté qu'ils éprouvent à accéder aux études universitaires. Aux États-Unis, le taux de chômage s'élève actuellement à 7,9%. Chez les Afro-Américains, il atteint 14,3%, comparativement à 7% chez les Blancs.

«C'est important que les jeunes comprennent qu'il faut s'organiser au-delà des barrières raciales et nationales»

Les agents de police interpellent nettement plus souvent les personnes appartenant à des minorités visibles que des Blancs. Depuis quelques années, les Latino-Américains sont particulièrement ciblés parce qu'on les soupçonne d'être en situation irrégulière aux États-Unis, où ils constituent la majorité des immigrants illégaux. Depuis 2001, les personnes originaires de pays musulmans sont également visées dans le cadre de la lutte antiterroriste.

En avril 2010, l'Arizona a adopté une loi qui oblige les policiers à vérifier la citoyenneté des personnes qu'ils interpellent s'ils ont le moindre soupçon. Cette loi a éventuellement été invalidée en grande partie par la Cour suprême des États-Unis parce qu'elle demandait aux agents de réprimer le délit de fa-

ciés, même si ce n'était pas dit en ces termes.

Le profilage racial, est-il nécessaire de le préciser, va à l'encontre de plusieurs dispositions constitutionnelles, dont le quatrième amendement qui protège les citoyens contre les fouilles sans mandat et le quatrième, qui stipule que tous les citoyens sont égaux devant la loi.

En février 2012, un jeune Noir, Trayvon Martin, a été abattu par un gardien de sécurité alors qu'il déambulait dans une banlieue majoritairement blanche en Floride. Ce drame a soulevé un tollé aux États-Unis, mais la mobilisation autour des questions de discrimination raciale est beaucoup moins importante aujourd'hui que dans les années soixante. Il y aura

cinquante ans le 28 août, Martin Luther King prononçait son fameux «I have a dream» devant plus de 200 000 personnes réunies près du monument à la mémoire d'Abraham Lincoln, à Washington.

«C'est important que les jeunes comprennent qu'il faut s'organiser au-delà des barrières raciales et nationales», a affirmé lundi à Montréal Angela Davis, la célèbre universitaire et militante américaine, invitant les gens à se solidariser avec les autochtones, les immigrants et tous les groupes défavorisés. Son message n'était pas bien différent de celui du Dr King, qui avait dit que «la justice est indivisible» et qu'«une injustice, où qu'elle soit, est une menace contre la justice partout».

Dans ses pages Internet consacrées au racisme, l'ACLU reconnaît les progrès réalisés mais invite les Américains à poursuivre l'action en rappelant que «le déplacement forcé des peuples autochtones et l'esclavage des personnes d'origine africaine ont créé un système d'injustice raciale dont [le] pays ne s'est pas encore libéré».

Le recul démographique des Américains d'origine européenne et l'élection d'un président métis à la Maison-Blanche ont par ailleurs mené à la multiplication des groupes voués à la promotion de la suprématie des Blancs ou à la haine des «autres». Le nombre d'associations cultivant la haine envers les membres de communautés raciales, religieuses, ethniques ou définies par l'orientation sexuelle est passé de 602 en 2000 à 1018 en 2011, soulignait récemment le Southern Poverty Law Center, une organisation basée à Montgomery, en Alabama.

Le Devoir

La protection sociale dans les pays émergents
progresses en dépit de la crise

RÉMI BARROUX

L'objectif d'un socle de protection sociale pour tous, une des priorités pour les Nations unies, progresse. Mais alors que la crise économique continue de peser sur les économies occidentales, qui cherchent de nouveaux moyens pour financer leurs systèmes de sécurité sociale, ce sont les émergents, les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), qui développent le plus leur protection sociale, selon une étude publiée par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS).

Aujourd'hui, «seulement 20% de la population mondiale bénéficie d'une couverture sociale correcte et plus de 50% n'en a aucune», rappelle l'Organisation internationale du travail. Et moins de 10% des travailleurs des pays les moins avancés bénéficient d'une sécurité sociale, pourcentage qui varie entre 20% et 60% dans les pays à revenus intermédiaires pour avoisiner les 100% dans la plupart des pays industriels.»

Les BRICS, dont les économies ont pu, malgré la crise, connaître une croissance soutenue, ont aussi subi des évolutions substantielles. «Ils ont mis sur pied des industries à valeur ajoutée en investissant de très importants montants dans la formation et l'éducation», précisent les auteurs de l'étude de l'AISS, agence liée au Bureau international du travail à Genève.

Soutien

Les structures familiales ont changé, l'exode rural a été considérable et ces pays ont montré une volonté d'élargir la couverture de la sécurité sociale, avec «des populations jeunes et une main-d'œuvre en expansion qui ont facilité la mise en place des mesures d'extension».

Les BRICS, qui représentent 40% de la population mondiale et quelque 20% du produit intérieur brut, ont étendu leur protection sociale aussi pour soutenir la croissance intérieure en élevant le niveau de vie des populations

les plus démunies, par exemple, dans le secteur agricole en Chine. Ainsi, le taux de couverture de l'assurance maladie est passé de 318 millions d'individus en 2005 à 1,26 milliard en 2010, soit de 24% à 94% de la population.

En Inde, le programme d'assurance maladie national, le Rashtriya Swasthya Bima Yojana, offre une couverture santé aux personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté, notamment dans le secteur informel, avec un système de cartes à puce.

Mais, comme l'indique l'étude de l'AISS, «les principaux problèmes que connaissent ces régimes sont l'évaluation des droits aux prestations, les problèmes administratifs [notamment le manque de personnel, l'insuffisance de moyens informatiques...] et la nécessité de lutter contre la corruption».

Des obstacles qui se retrouvent dans de nombreux pays, sans compter les contraintes économiques. Comment financer durablement des systèmes

qui concernent des centaines de millions de personnes? Les régimes volontaires connaissent des succès limités, «les populations n'ayant pas tout simplement les ressources nécessaires pour y adhérer ou considérant ces régimes comme peu attractifs», dit l'AISS.

«Le défi pour les BRICS est maintenant d'augmenter le niveau des prestations sociales et de pouvoir toucher le secteur de l'économie informelle, particulièrement important dans ces pays», conclut Simon Brimblecombe, responsable de l'analyse des politiques de protection sociale à l'AISS.

Les problèmes démographiques, avec l'allongement de l'espérance de vie et le faible niveau des taux de natalité, vont encore compliquer l'équation. De même, notent les auteurs du rapport, que le changement climatique et ses «événements extrêmes», ou encore l'augmentation des maladies comme le diabète et l'obésité.

Le Monde

PERSPECTIVES

Le PQ et le grand projet canadien, le pétrole

Après avoir signifié son intention de laisser le secteur privé exploiter l'or noir du sous-sol québécois, le gouvernement Marois a clairement manifesté son ouverture à la réalisation de deux projets d'oléoduc qui permettraient de faire couler du pétrole des sables bitumineux vers le Québec. Si les groupes environnementaux dénoncent la main tendue du Parti québécois aux pétroliers, certains experts estiment que ces projets devront tôt ou tard se concrétiser.

ALEXANDRE SHIELDS

Après avoir rencontré lundi son homologue du Nouveau-Brunswick, David Alward, la première ministre Pauline Marois a annoncé la formation d'un comité dont on sait peu de chose, si ce n'est qu'il étudiera un projet d'oléoduc qui transporterait 600 000 barils de pétrole de l'Alberta vers Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, en passant en sol québécois. Il faudrait pour cela construire un tout nouveau tronçon qui partirait de la région de Québec pour se rendre dans les Maritimes. «Le Québec n'est pas fermé à ce projet», a clairement indiqué Québec par voie de communiqué. M^{me} Marois n'a tenu aucun point de presse pour expliquer sa position.

Cette ouverture du gouvernement péquiste au pétrole des sables bitumineux survient moins de trois mois après que le Québec et l'Alberta eurent décidé de mettre sur pied un comité pour étudier les avantages économiques du renversement du flux de pétrole dans un oléoduc exploité par Enbridge entre le sud de l'Ontario et l'est de l'île de Montréal. L'idée est de transporter 300 000 barils de pétrole brut par jour. Une partie pourrait être raffinée sur place, aux installations montréalaises de Suncor, un joueur important dans l'exploitation des sables bitumineux. Une autre partie serait chargée à bord de navires qui navigueraient sur le Saint-Laurent pour se rendre à la raffinerie d'Ultramar, à Lévis.

Le projet d'Enbridge est assez avancé et est déjà à l'étude à l'Office national de l'énergie (ONE). L'organisme a d'ailleurs tenu une séance d'information à Montréal jeudi soir. Dans une petite salle d'un hôtel de l'est de la ville, des porte-parole ont expliqué à quelques dizaines de citoyens les grandes lignes de ce renversement du flux pétrolier sur une distance de 640 kilomètres. À l'aide de quelques panneaux explicatifs reprenant essentiellement la même présentation que celle disponible sur le site de la pétrolière, ils se sont montrés rassurants quant à la sécurité de ce projet de 100 millions de dollars.

Conscient des inquiétudes soulevées par l'arrivée à moyen terme de dizaines de millions de barils de brut albertain chaque année au Québec, le gouvernement Marois a dit vouloir mener une évaluation environnementale. Mais la forme de celle-ci n'a pas encore été précisée. Greenpeace et Équiterre estiment qu'il faudrait en confier le mandat au Bureau d'audiences publiques.

Projet inévitable?

Peu importe toutefois la forme que prendra l'évaluation proprement québécoise, la province ne pourra pas rejeter le projet, même si cela implique de vivre avec les risques environnementaux inhérents au transport de pétrole. «Sur les plans légal et constitutionnel, le Québec ne peut pas dire non. De toute façon, le pipeline qu'Enbridge veut inverser avait été conçu au départ pour amener du pétrole de l'Ouest vers l'Est. On voulait alors que le Canada soit autosuffisant et on voulait approvisionner les raffineries de Montréal. On serait donc mal placés pour dire non au-



NEWSCOM

Le Québec a des projets dans le secteur pétrolier.

jourd'hui», explique Jean-Thomas Bernard, professeur au Département de science économique de l'Université d'Ottawa.

La Ligne 9, la canalisation que souhaite inverser Enbridge, a effectivement été construite dans les années 1970 pour alimenter les marchés de l'est du Canada en pétrole brut provenant de l'Ouest canadien. Dans les années 1990, le sens d'écoulement de la canalisation a été inversé parce que les importations de pétrole étaient devenues plus économiques.

La pression est par ailleurs de plus en plus forte pour trouver des débouchés pour la production croissante de l'Alberta. Pierre-Olivier Pineau, spécialiste en politique énergétique à HEC Montréal, rappelle que les pétroliers souhaitent hausser la production quotidienne de 1,7 million de barils actuellement à 3,5 millions de barils d'ici la fin de la décennie. Et pour le moment, le prix qu'elles obtiennent est de 20\$ inférieur au brut étranger. L'Alberta et Ottawa pèsent donc de tout leur poids afin que se concrétisent les projets d'oléoduc qui permettraient d'exporter tout cet or noir réputé très polluant. Il y a le Northern Gateway, vers le Pacifique, le Keystone XL,

vers le Texas, et les deux qui visent le Québec. «Tous les projets possibles pourraient se concrétiser», estime d'ailleurs M. Pineau.

«Si le pipeline Keystone XL n'est pas accepté, les pressions seront très fortes pour aller vers l'Est. C'est une voie accessible», croit lui aussi Jean-Thomas Bernard. Il juge plausible que l'utilisation de l'oléoduc qui relie Montréal à Portland soit considérée. «Une fois rendu à Montréal, le pétrole pourrait aller vers le Maine. Ce projet pourrait se réaliser très rapidement, parce que les infrastructures existent déjà. Une fois ce projet concrétisé, c'est toute la côte Est qui peut être rejointe, mais aussi le golfe du Mexique.» En entrevue à l'Associated Press cette semaine, un haut dirigeant de l'entreprise qui possède cet oléoduc traversant le sud du Québec a dit souhaiter que ce projet, autrefois connu sous le nom de Trailbreaker, se réalise rapidement.

Les deux dernières raffineries québécoises sont évidemment en faveur de cet approvisionnement made in Canada. Elles estiment qu'elles pourraient ainsi réaliser des économies substantielles. Suncor et Ultramar ont déjà évoqué aussi la nécessité de recevoir du pétrole albertain pour assu-

rer le maintien de leurs activités au Québec. Au point où elles songent à utiliser le train pour amener du brut à leurs usines. Mais le pipeline d'Enbridge demeure l'option privilégiée. Ultramar a 13 lobbyistes inscrits au registre québécois. Un de leurs mandats consiste à «susciter une orientation favorable» envers le projet de la part du gouvernement du Québec. Un autre lobbyiste-conseil doit pour sa part rencontrer des représentants de l'État pour leur «expliquer les conséquences que pourrait générer une opposition de la part du gouvernement du Québec». Enbridge a inscrit deux lobbyistes-conseils qui ont pour mandat de «favoriser le processus d'acceptabilité sociale». La pétrolière a rencontré quelques dizaines de personnes au Québec dans le cadre de ses consultations. Elle a aussi offert de l'aide financière et des cadeaux à des municipalités québécoises où passe leur oléoduc.

Économie et réduction des GES

Cependant, M. Bernard réfute l'argument des pétroliers voulant que le pétrole canadien soit plus abordable. «Je ne le crois pas, parce que le prix de l'Atlantique va prévaloir. Les Albertains ne le vendront pas moins cher, comme ils le font présentement, parce qu'il y a des contraintes de transport. Je trouve que c'est un argument qui a peu de fondements. Oui, ça va leur offrir une certaine flexibilité en matière d'approvisionnement, mais on parle de quelques sous, pas de dollars par barils.»

Pierre-Olivier Pineau estime que ce projet et celui de TransCanada représentent une bonne occasion pour les raffineries de l'est du pays. «Il n'y a aucune raison de ne pas acheter ce pétrole, c'est bon pour l'économie canadienne et pour le Québec», ajoute-t-il. Mais il croit aussi que les prix du brut canadien pourraient rejoindre ceux du pétrole actuellement importé. Le spécialiste en politique énergétique ajoute qu'avec ou sans le Québec, «les sables bitumineux vont continuer de se développer». Il reconnaît toutefois que «les écologistes ont raison de dire que le gouvernement n'a aucune crédibilité en matière énergétique» parce qu'il n'existe aucune «stratégie cohérente» dans ce domaine au Canada et au Québec. Selon lui, l'objectif devrait être de réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Justement, cet objectif semble avoir été mis de côté par Pauline Marois, qui avait pourtant promis de réduire la place du pétrole dans le portefeuille énergétique du Québec au cours de la dernière campagne électorale. «Elle est venue nous rencontrer et elle nous a dit qu'elle souhaitait mettre en place une stratégie de réduction de la dépendance au pétrole», a expliqué cette semaine au *Devoir* le coordonnateur d'Équiterre, Steven Guilbault. «Un visait 30% d'ici 2020 et 60% d'ici 2030. Le Parti québécois a aussi annoncé un objectif ambitieux de réduction des gaz à effet de serre. Depuis qu'ils sont au pouvoir, on n'a pas eu vent de quoi que ce soit par rapport à ça, mais on a eu droit à la formation d'un groupe de travail avec l'Alberta sur l'arrivée ici des sables bitumineux dont on ne sait rien.»

Le gouvernement péquiste a déjà ouvert toute grande la porte à l'exploitation pétrolière en sol québécois, et ce, avant même d'en avoir évalué les risques pour l'environnement. Il démontre maintenant qu'il est prêt à accueillir le pétrole tiré des sables bitumineux, et à donner ainsi un coup de main aux pétroliers. Visiblement, l'équipe de M^{me} Marois semble vouloir prendre part au grand projet «national» canadien qui s'articule actuellement autour de l'exploitation de sources d'énergie fossiles.

La bavure



MICHEL DAVID

La dernière fois que le Québec a projeté une image aussi ridiculement intolérante remonte à une quinzaine d'années, quand la populaire émission *60 Minutes*, diffusée sur le réseau américain CBS, avait rapporté le plus sérieusement du monde qu'un perroquet avait fait l'objet d'une plainte pour cause d'unilinguisme anglais.

L'Office de la langue française avait eu beau nier formellement ce qui était une pure invention, le journaliste l'avait quand même incluse dans son reportage. Pourquoi laisser les faits contredire une bonne histoire, n'est-ce pas?

Résultat: 20 millions de téléspectateurs avaient découvert qu'une bande de dangereux fanatiques vivaient à leur frontière.

Cette fois-ci, ce n'est que trop vrai. Non seulement quelqu'un s'est plaint de la présence du mot «pasta» sur le menu d'un restaurant... italien, mais un fonctionnaire de l'Office y a donné suite.

Il suffisait de jeter un œil sur la première page du *National Post* de jeudi pour imaginer la nouvelle éruption de *Quebec bashing* dans les chaumières du ROC.

L'Office a eu beau condamner cet «excès de zèle», qui ne tenait pas compte de l'exception prévue dans le cas des spécialités étrangères, le mal est fait, encore une fois. Je me demande comment Jean-François Lisée va expliquer aux anglophones que, dans un Québec souverain, les fonctionnaires auront plus de jugeote.

◆◆◆

Le chroniqueur politique de la *Gazette*, Don MacPherson, a souligné «l'hypocrisie» du libellé utilisé dans la Charte de la langue française, dont aucun article n'interdit ou ne limite l'usage de la langue anglaise, mais plutôt celle d'une «langue autre que le français», alors que seul l'anglais est visé.

Lucien Bouchard avait jadis «éprouvé des moments d'impatience» quand la défunte Commission de protection de la langue française était intervenue pour faire respecter les dispositions de la Charte relatives à l'affichage commercial dans le

Trente-cinq

ans après

l'adoption du

bill 101, on

aura droit aux

mêmes

accusations

Quartier chinois. Il avait dit souhaiter que la Commission fasse son travail «de façon raisonnable», ce qui laissait entendre que la loi ne devait pas être appliquée dans certains cas.

Curieusement, quand les libéraux sont au pouvoir, cette «façon raisonnable» d'appliquer la loi devient soudainement du laxisme. Soit, le fonctionnaire allergique aux *pasta* n'était pas très fûté, mais il n'en existe pas moins un flou artistique qui sciemment entretenu par des politiciens, qui hésitent à appeler un chat un chat.

C'est d'ailleurs cette même pudeur — ou hypocrisie — qui empêchera les participants au Sommet sur l'enseignement supérieur de discuter du déséquilibre dans le financement des universités, nettement à l'avantage des établissements «d'une langue autre que le français», comme l'ont réclamé une trentaine de professeurs qui qualifient cette disproportion de «véritable vestige de l'époque d'avant la Révolution tranquille».

La principale de McGill peut bien vanter la contribution de son établissement au développement économique du Québec, il demeure que la moitié des médecins formés à McGill grâce aux impôts payés par l'ensemble des contribuables québécois quittent le Québec, alors que 90% des diplômés de l'Université de Montréal y restent.

Tous programmes confondus, une étude de l'Institut de recherche sur le français en Amérique datée de 2010 concluait que les diplômés des universités anglophones quittaient le Québec dans une proportion cinq fois plus importante que ceux des universités francophones. S'il est question de développement économique, on peut imaginer un meilleur investissement.

◆◆◆

Oui, je sais, remettre en question le statut privilégié de McGill traduit un déplorables anti-élitisme, voire une coupable anglophobie. Alors, n'en parlons plus. Cette tendance à la culpabilisation est néanmoins de mauvais augure pour le débat à venir sur le projet de loi 14, qui vise à renforcer la Charte de la langue française.

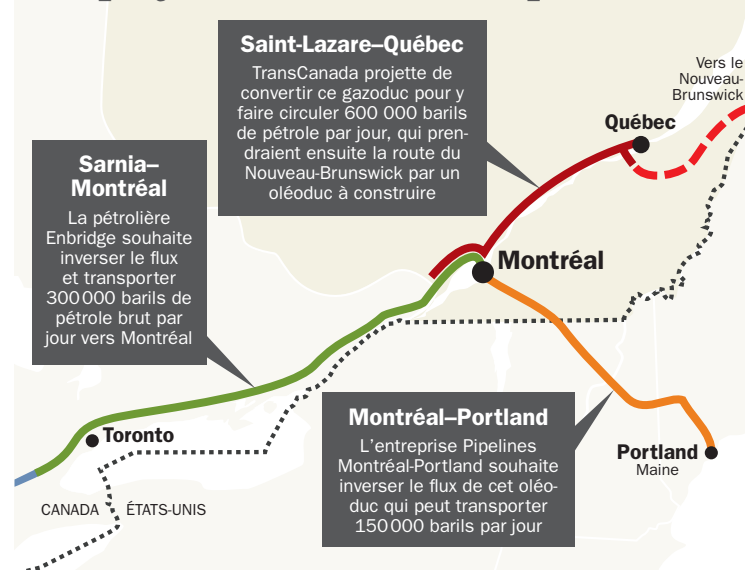
Trente-cinq ans après l'adoption du bill 101, on aura droit aux mêmes accusations. Le nouveau héros des *angryphones*, Beryl Wajzman, qui a été banni à vie du Parti libéral du Canada après sa comparution devant la commission Gomery, voit dans le gouvernement Marois «le plus radical jamais élu dans le Québec des temps modernes». Pauline Marois, une radicale? Un peu de sérieux!

Le meilleur est sans doute à venir. Quand le PQ avait présenté la première version de son projet de loi sur l'identité, à l'automne 2007, M. Wajzman y avait vu «l'institutionnalisation de l'intolérance». Le caricaturiste de l'hebdomadaire *The Suburban*, dont il est l'éditeur, avait jugé approprié d'associer le PQ au Ku Klux Klan.

Il avait sans doute raison: une société qui ne tolère pas les *pasta* doit être capable du pire.

mdavid@ledevoir.com

Les projets d'oléoduc en sol québécois



Le Devoir

ÉDITORIAL

SOMMET DES UNIVERSITÉS

On va se parler!

On y arrive enfin, à ce Sommet sur l'enseignement supérieur dont Pauline Marois avait lancé l'idée dès avril dernier, en plein cœur du printemps érable, bien avant que les casseroles ne se mettent de la partie. Et en dépit des apparences, le gouvernement s'y engage sous les meilleurs auspices.

Pierre Duchesne, ministre de l'Enseignement supérieur, le répète comme un mantra qui finit par agacer, mais sur le fond il a raison: l'un des traits de caractère des Québécois, c'est de préférer le dialogue autour d'une table aux affrontements dans la rue. En dépit du scepticisme et des critiques des derniers mois, la tenue du Sommet est en soi une victoire.

Le ministre néophyte ne fut pas sans maladrotes, et il en a encore (le chipotage autour de la prise de parole des recteurs au Sommet en est un exemple), mais il commence à trouver ses marques. Ainsi, certaines idées émises lors des rencontres préparatoires ont fait leur chemin et sont reprises avec habileté en vue du Sommet. Illustrons.

Le ministre veut une meilleure reddition de comptes de la part des universités, comme le souhaitent les étudiants, mais sous l'égide d'un Conseil national des universités, qui ne serait toutefois pas l'organisme coercitif que craignent les recteurs. Les conseils d'administration, eux, devront être en mesure de poser des questions, comme s'y attend la population.

De la même manière, même si le ministre annonce clairement des scénarios d'indexation des droits de scolarité qui seront précisés lundi, le *Cahier du participant* au Sommet entoure cette proposition gouvernementale d'une mise en contexte où les scénarios d'abolition ou de gel des droits ont droit de cité, alors que la hausse importante est nommément écartée. Comprendre: dans les idéaux

comme dans la pratique, les universités québécoises resteront distinctes du reste de l'Amérique du Nord. C'est là un acquis, «un bien commun», comme le dit le Cahier. Et c'est tant mieux.

Le ministre Duchesne dit aussi que des décisions lui appartiennent (non, les droits de scolarité ne feront pas l'objet d'un «chantier») mais que des sujets complexes (les formules de financement des universités ou leur gouvernance) relèveront de chantiers. Face à la crainte de la fuite en avant, il répond fermement qu'il ne s'agira pas de parler pour parler: «On va mettre des échéanciers». Le Sommet aura donc des suites qui se veulent concrètes, ce qui est des plus heureux.

Pierre Duchesne profite par ailleurs d'un contexte qui, en partie de son fait, en partie en raison des circonstances, a brisé les fronts communs, ce qui le sert grandement. Avec son idée de renforcer le financement des universités sur la base de leur fréquentation par des étudiants de première génération, il a amené une fracture chez les recteurs. «Les enjeux commencent à nous distinguer», disait vendredi dans *Le Devoir* la présidente du réseau des universités du Québec, Sylvie Beauchamp. Normal, car l'union était factice: l'heure est à la nuance.

Les étudiants, eux, ont aussi envie de s'asseoir. La révolution est ennivrante mais le retour sur terre fut exigeant pour eux. Une effervescence comme celle du printemps dernier ne se vit pas à répétition, et l'envie de manifester s'est essouffée, ce que l'ASSE n'a pas vu voir. Il y a tout de même eu victoire pour les étudiants: l'idéal de la gratuité à l'université est maintenant sorti de la marginalité. On sait maintenant que le Québec des années 60 l'avait pour objectif et qu'elle est viable ailleurs. Donc acte.

Les débordements étudiants maintenant exclus, le ministre a le champ libre pour la négociation classique et pragmatique. De tous ses interlocuteurs, on n'en voit aucun qui claquera la porte du Sommet. C'est là que la vraie discussion commence.

GESTION DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL

Révoltantes mines

On se serait attendu qu'un gouvernement qui nous servirait quotidiennement avec son «Plan nord» eût pris tous moyens afin que le Québec profite vraiment de son riche sous-sol.

Pas du tout! Alors qu'il chantait les louanges de ce territoire «trois fois plus grand que la France», le gouvernement Charest se trainait carrément les pieds dans le secteur le plus déterminant de son prétendu «Plan», les mines. Suffit de consulter le dernier rapport du Commissaire du développement durable Jean Cinq-Mars pour s'en convaincre.

2009: dans un rapport qui a fait date, le vérificateur général (VG) Renaud Lachance avait conclu que les analyses fiscales et économiques du ministère des Ressources naturelles (MRN) ne permettaient même pas «d'établir de façon claire et objective si le Québec retire une compensation suffisante en contrepartie de l'exploitation de ses ressources naturelles». Avantages fiscaux et crédits d'impôts en 2008? 137 millions. Revenus en droits miniers? 98 millions. De 1997 à 2007, le nombre d'emplois associés au secteur avait baissé de 17%. En avait-on eu pour notre argent? Absolument pas. On payait les minières pour leur permettre de faire des profits.

Le Commissaire au développement durable (qui relève du VG) a étudié ce qui a été accompli depuis les 15 recommandations formulées en 2009. «Les résultats sont décevants», constate-t-il. Des progrès satisfaisants n'ont été constatés que pour quatre recommandations sur 15.

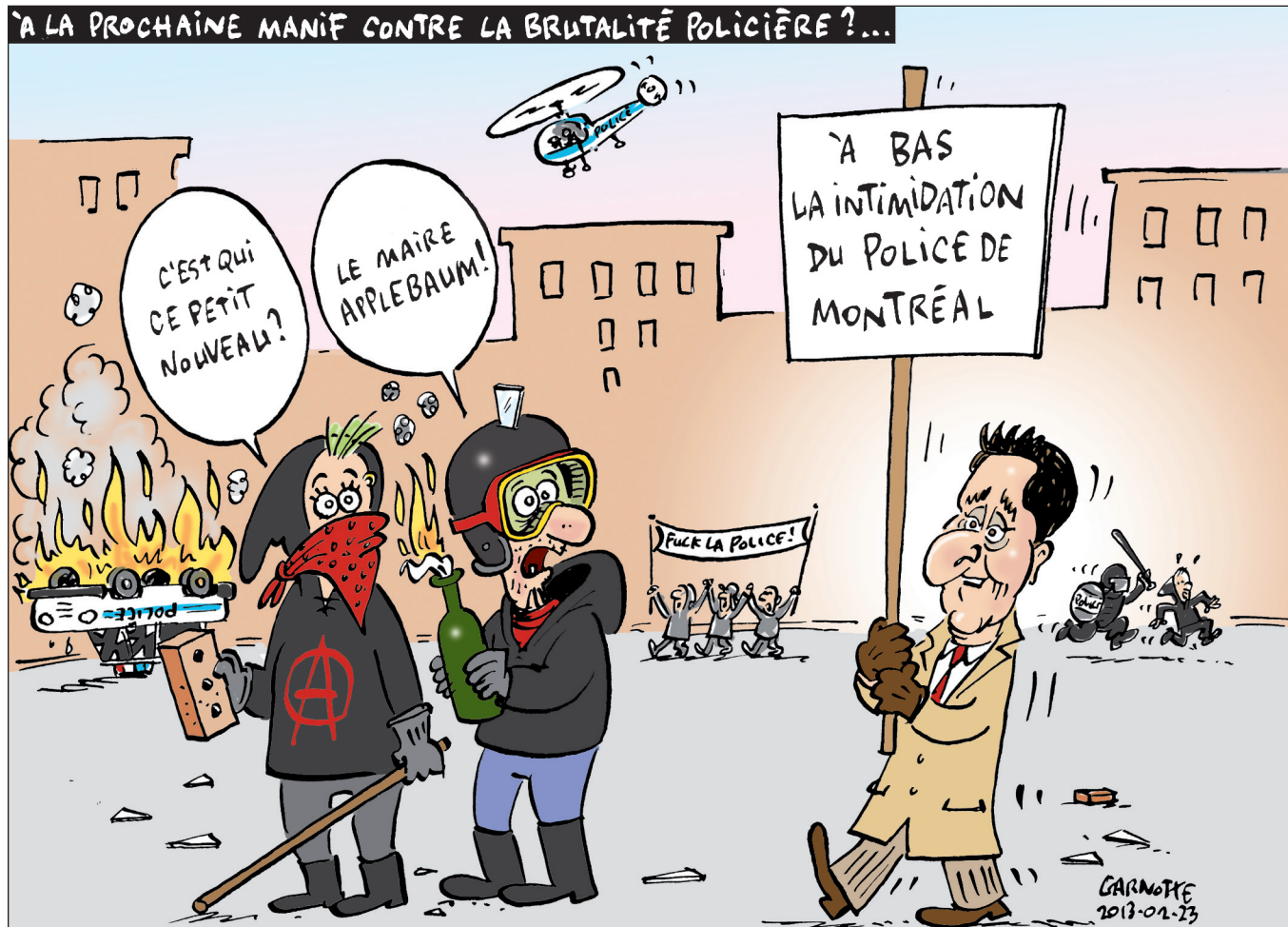
Alors que les dépenses d'exploration depuis 2007 ont bondi de 77%, que la valeur de production des métaux s'est accrue de 54% pour atteindre 6,1 milliards en 2011, rien ou presque n'a été fait pour que les Québécois en profitent. Pas d'analyse coût-bénéfices, alors que le VG l'avait exigé. Stratégies minières en retard. Absence de système informatique au MRN pour suivre les dossiers miniers. Mécanisme déficient pour le contrôle de la restauration des sites souillés par les minières. Ce passif des sites dits «orphelins» était évalué à 264 millions en 2008. Aujourd'hui? Il est de 1,2 milliards, écrit le Commissaire.

Certes, en 2010, le gouvernement libéral avait fait passer les redevances de 12 à 16%. Pour M. Cinq-Mars toutefois, l'effet global ne pourra être évalué qu'une fois les données de l'année financière 2012-2013 disponibles. Seule consolation: avec ce rapport, la ministre Martine Ouellet sera en position de force devant les minières, lors du Forum sur les redevances, prévu pour les 16 et 17 mars. Espérons qu'ensuite, le gouvernement Marois réussira à faire modifier le plus rapidement possible le régime minier ruineux pour les Québécois.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS!

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



LETTRES

Itinérance: Québec n'abandonne pas l'aide au logement!

Le texte *Itinérance. Québec abandonne la formule «logement d'abord»*, paru en une du *Devoir* le vendredi 22 février, nécessite quelques correctifs:

1. C'est le gouvernement fédéral qui a financé et imposé le programme Projet chez soi; donc, dire que Québec abandonne ce projet est inexact. L'enjeu du caractère temporaire qu'apporte ce programme, qui privilégie une forme d'aide passant par le logement privé et affirme la primauté de ce modèle, avait été soulevé au départ par plusieurs, dont le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Par ailleurs, comme l'article le précise, il y a prolongation et transition en vue pour Projet chez soi.

2. Le gouvernement du Québec soutient depuis plus de 25 ans le développement de logements sociaux avec appui communautaire pour des personnes en situation ou à risque d'itinérance.

À Montréal, une centaine de logements se rajoutent chaque année, réalisés par des refuges, des ressources d'hébergement, des OSBL de logement, des Auberges du cœur et d'autres organismes du milieu. C'est insuffisant, mais important, et cela apporte des réponses permanentes, moins coûteuses à long terme que l'aide privée.

Québec et la Ville, grâce au programme de logement social AccèsLogis, et dans une moindre mesure le fédéral, avec la Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance, continuent à soutenir ce développement et doivent le faire davantage.

Le gouvernement du Québec, tant sous les péquistes que sous les libéraux, est le seul au Canada qui apporte un soutien au développement du logement social depuis le retrait du fédéral en 1994. Il faut s'en réjouir et faire plus dans cette voie pour prévenir et réduire l'itinérance, partout au Québec.

Pierre Gaudreau, coordonnateur, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), le 22 février 2013

Un pas vers la gratuité déjà franchi

Il semble qu'un élément important dans le débat sur les droits de scolarité ait été oublié. C'est le fait qu'au Québec, l'obtention d'un diplôme du 1^{er} cycle (baccalauréat) nécessite généralement trois ans d'études universitaires, au lieu de quatre dans les autres provinces canadiennes. Ceci est dû au fait que, dans notre province, la première année d'université équivaut à la deuxième année du cégep, et que cette année est gratuite (pour l'étudiant). Par conséquent, la gratuité réclamée par certains groupes d'étudiants est déjà acquise... à 25%. Aussi, toute comparaison avec le montant des droits de scolarité que les étudiants paient dans le reste du Canada devrait tenir compte de ce fait. Si, disons, il coûte 2700\$ par année à un étudiant québécois et 4500\$ à un Ontarien, le coût pour un diplômé au Québec est 45% de celui d'un diplômé ontarien, et non pas 60%.

Arturo Sangalli, mathématicien Sherbrooke, le 21 février 2013

REVUE DE PRESSE

De religion et de Trudeau

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Le Canada a beaucoup parlé religion dans les derniers jours. Rien à voir avec la démission du pape Benoît XVI et les rumeurs concernant le cardinal Marc Ouellet, mais plutôt avec la création du Bureau de la liberté religieuse, accueilli avec scepticisme par plusieurs commentateurs.

Cette décision est la plus «déroutante» de toutes celles prises par les conservateurs depuis 2006, a notamment écrit Tasha Kheiriddin sur le site iPolitics. Parce qu'élever «la liberté religieuse au-dessus des autres libertés — en lui donnant son ambassadeur, son bureau et son budget — viole le principe de la séparation de l'État et de l'Église», pense-t-elle.

«Au lieu d'essayer de distinguer les bonnes des mauvaises pratiques religieuses, le gouvernement devrait s'attarder à la promotion de toutes les libertés, pas seulement religieuses», ajoute Kheiriddin. Elle note que c'est là quelque chose que le gouvernement fait déjà, alors «pas besoin d'un autre fonctionnaire pour faire le même travail». «Rien ne justifie de dépenser cinq millions pour un exercice divisif et contraire à nos principes démocratiques de base», dit-elle.

Tout comme Kheiriddin, le *Toronto Star* évoque une manœuvre électoraliste qui vise à satisfaire une partie de la base conservatrice — tout en courtisant une fois de plus les communautés culturelles. L'enjeu des libertés religieuses mérite certes qu'on s'y attarde, mais «le Canada dépense déjà 2,5 milliards pour le ministère des Affaires étrangères», qui permet d'agir en ce domaine. «Difficile de voir ce qu'une augmentation de budget de 0,0002 % va changer», écrit le quotidien en éditorial.

Selon le *Star*, l'attention portée au respect des libertés religieuses ne doit pas

détourner Ottawa d'autres abus notoires, notamment ceux de liberté d'expression. «Que fera Ottawa quand le respect des croyances religieuses entrera en confrontation avec les droits des femmes ou des homosexuels?», demande-t-il.

Mais dans le *Ottawa Citizen*, l'équipe éditoriale souligne au contraire que ce bureau était nécessaire, étant donné la place très importante que prend la question religieuse dans la géopolitique mondiale. «Faire des questions religieuses une composante importante de la politique étrangère canadienne froissera les mandarins laïcs du ministère des Affaires étrangères», reconnaît le journal. Mais le mal est nécessaire, dit-on: le Canada doit pouvoir dénoncer les persécutions religieuses, peu importe où elles se déroulent.

Dans le *National Post*, Michael Den Tandt se montre aussi relativement favorable à l'idée du gouvernement Harper. Dans plusieurs pays du monde, la question religieuse est centrale dans la vie quotidienne et politique. «La manière la plus efficace de défendre le pluralisme est d'attirer l'attention sur des situations de persécutions religieuses, et de le faire de manière non-partisane», c'est à dire sans parti pris pour une religion ou une autre — ou même la laïcité — écrit Den Tandt.

Ce dernier se demande néanmoins ce que le président Andrew Bennett pourra faire avec un si maigre budget. Il doute ainsi fortement que M. Bennett fasse trembler le Parti communiste chinois s'il dénonce le parti réservé aux adeptes du Falun Gong...

Trudeau

De religion — ou plus précisément de mysticisme —, il est peut-être aussi question lorsqu'il s'agit de la popularité de Justin Trudeau. À moins de deux mois de

l'élection du prochain chef du Parti libéral du Canada, ils sont nombreux à se demander si le fils de l'ancien premier ministre a le jugement, la maturité et les idées pour guider les libéraux.

Dans le *National Post*, Andrew Coyne s'étonne que les sympathisants libéraux semblent prêts à élire un candidat qui n'a rien proposé pour réinventer un parti qui a essuyé la pire défaite de son histoire en mai 2011. Tout va comme s'il suffisait à M. Trudeau de saluer la foule pour qu'elle soit prête à le suivre. On connaît son visage et son nom? C'est suffisant. Coyne parle d'un «culte de personnalité» en forme d'échappatoire: avec Trudeau, pas besoin de se définir, ni même de choisir des politiques. Une belle occasion d'introspection ratée pour les libéraux, dit-il.

Dans *The Gazette*, Ian Macdonald revient pour sa part sur la décision de Justin Trudeau de dévoiler les détails de sa fortune personnelle. Un geste de transparence, certes, mais une belle erreur de jugement aussi, dit-il. Parce qu'on a appris de cette manière que le député a été payé pour prononcer des conférences devant des organismes qui reçoivent des fonds du gouvernement fédéral ou qui sont régis par les lois fédérales. «Pourquoi un critique en matière de santé devrait-il être payé pour parler devant l'Association médicale canadienne?», demande Macdonald. «Ça fait partie de sa job.»

Lui comme Coyne estiment que Justin Trudeau n'a pas démontré qu'il a ce qu'il faut pour diriger le PLC... à moins qu'un certain code génétique ne soit une qualité politique.

Le Devoir

Les liens vers les textes cités sont disponibles dans la version numérique de cet article.

IDÉES

RÉPONSE À MICHEL SEYMOUR

Pitié pour les universités

La massification de l'enseignement supérieur est le grand phénomène des 50 dernières années. Il vaudrait mieux s'en réjouir, et non entretenir la nostalgie de l'université médiévale ou de l'Académie chère à Platon.

Dans une série de deux textes dont nous publions le second aujourd'hui, l'auteur réagit à la publication du livre de Michel Seymour Une idée de l'université (Boréal).

ROBERT LACROIX

Ancien recteur de l'Université de Montréal de 1998 à 2005

Non content de ne pas avoir compensé ses universités pour le manque à gagner généré par la baisse des paiements de transfert fédéraux, comme l'ont pourtant fait toutes les autres provinces en haussant les droits de scolarité, voici que le Québec se donne bonne conscience en attaquant la gestion des universités. Et en brochant de nos établissements un portrait caricatural.

Selon certains, il y aurait deux conceptions de l'université. L'université à vocation éducative, qui sert l'intérêt commun et incarne l'égalité des chances. Et l'université entrepreneuriale, qui voit l'éducation comme un produit de luxe et est subordonnée aux intérêts privés. Vous êtes sommés de choisir votre camp. Comme disait W.: «*Ou bien vous êtes avec nous, ou bien vous êtes contre nous.*»

Cette vision binaire des choses est aussi éloignée que possible de la réalité universitaire. Mais surtout, elle fait l'impasse sur le rôle réel de l'institution universitaire dans notre société. «*Étant partie prenante au fonctionnement économique, l'université adopte de plus en plus les traits d'une entreprise*», écrit Michel Seymour dans son dernier ouvrage, *Une idée de l'université*.

En réalité, c'est exactement le contraire qui se produit. Étant partie prenante à la formation universitaire et à la recherche, c'est notre monde et l'économie mondiale qui empruntent de plus en plus les traits du haut savoir. Longtemps considéré comme un phénomène circonscrit, le savoir est aujourd'hui partout.

En fait, nous assistons depuis un demi-siècle à la revanche des universités. C'est pourquoi nous plaçons en elles autant d'attentes, ici comme ailleurs au Canada. Aussi, je m'étonne de lire sous la plume de M. Seymour une affirmation comme celle-ci: «*L'idéologie qui règne au Canada valorise de façon immoderée l'accès à l'université.*» Peut-on vraiment déplorer une société qui valorise l'enseignement supérieur? Que signifie valoriser l'accessibilité «*de façon immoderée*»? Les jeunes canadiens et américains sont-ils si différents des jeunes québécois qu'on puisse dire d'eux qu'ils «*n'ont pas toujours la concentration facile ni la propension naturelle à une attitude studieuse*»!

De tels préjugés surprennent sous la plume d'un intellectuel rompu aux nuances conceptuelles. En fait, ils servent surtout à appuyer le discours sur la «*déplorable transformation*» de l'université en «*usine à diplômes*». Je n'ai jamais compris cette expression, que je trouve méprisante. Méprisante pour les centaines de milliers d'étudiants inscrits dans nos universités avec le désir d'apprendre, de s'insérer dans la société et d'obtenir un emploi valorisant. Et méprisante pour les milliers de professeurs qui leur enseignent.

La massification de l'enseignement supérieur est le grand phénomène des 50 dernières années. Et elle va se poursuivre



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Peut-on vraiment déplorer une société qui valorise l'enseignement supérieur?

avec l'entrée en scène de bataillons d'étudiants des pays émergents. Nous devons nous en réjouir, et non entretenir la nostalgie de l'université médiévale ou de l'Académie chère à Platon.

Dérive immobilière: quelle dérive?

C'est devenu l'antienne des opposants au développement de nos universités: on assiste à une «*dérive immobilière*» dans nos universités, qui n'en auraient que pour le béton. Et de citer immanquablement le fiasco de l'ilot Voyageur.

Il n'est venu à l'idée de personne de noter que le seul cas avéré de mauvaise gestion d'un projet d'immobilisation universitaire au Canada des 30 dernières années est précisément survenu dans la province où les universités sont le moins bien financées. Pourquoi au Québec et pas ailleurs? La réponse est simple: nous mandaterons nos universités publiques d'accueillir le plus grand nombre d'étudiants possible (80% des étudiants qui font une demande sont admis), sans leur fournir les moyens d'absorber pareil contingent.

Les espaces d'enseignement et de recherche sont un casse-tête permanent pour les administrations universitaires. Pour un même nombre d'étudiants, l'Université de Montréal dispose sur son campus de 40% de moins d'espace que l'Université de Colombie-Britannique.

Haro sur la direction

M. Seymour fait grand cas des 80 millions de dollars dépensés en publicité (le vilain mot) par les universités en cinq ans. 80 millions sur... un budget de 20 milliards de dollars! Une bonne partie de cette somme sert à payer les affichages de postes (de professeurs surtout) dans les quotidiens et les publicités destinées à informer nos étudiants de nos portes ouvertes, des périodes d'admission, des programmes offerts: faudrait-il cacher

tout ça?

Reste une poignée de dollars pour financer la publicité de positionnement, celle qui fait tant hurler les leaders étudiants. Ces campagnes visent à faire connaître la contribution de nos universités à la société et s'inscrivent en général dans le cadre d'une campagne de financement. La principale de McGill vient d'aller chercher auprès de donateurs 750 millions — dont un bon pourcentage servira à financer des bourses d'études. On ne fait pas ça en restant caché dans son bureau et en faisant les réalisations de son établissement.

Mais ce qui me désole surtout dans l'ouvrage de M. Seymour, ce sont les accusations sommaires adressées à la direction de son université. Comme si les administrateurs de l'UdeM n'étaient pas aussi des professeurs: je connais des doyens qui enseignent davantage que certains professeurs détachés pour activités syndicales.

Je sais bien que les universitaires ne sont pas tenus au devoir de loyauté des employés «*ordinaires*». Dans une université, la liberté académique a le dos large. Mais je sais aussi que la communauté a la mémoire longue.

Le dernier chapitre du livre de M. Seymour s'intitule «*La victoire*», en référence aux événements du printemps dernier. Sur ce point, je me dois, hélas, de donner raison à l'auteur. Mais c'est une victoire contre l'université. Qu'un universitaire s'en félicite sur plus de 200 pages augure mal pour l'enseignement supérieur au Québec et le sommet de la semaine qui vient.

D Lire aussi: Le débat se poursuit à ledevoir.com, où les lecteurs pourront consulter une réponse de Michel Seymour aux deux textes de Robert Lacroix. Le texte s'intitule *Financement universitaire: ne pas occulter la responsabilité du gouvernement fédéral*

Courir



DAVID DESJARDINS

Je suis parti courir Rien ne collait. Rien n'allait plus. L'actualité avait emprunté le virage par trop «*coulant*» de l'anecdote, du drame sportif, des pluies de météorites, des vedettes qui se cassent la gueule en plongeant au Canal V et des mafieux qui jouent aux cons. C'était comme si je n'avais plus prise sur rien, comme lorsque les pneus tournent à vide dans la courbe enneigée et que la voiture poursuit son chemin en ligne droite vers la congère qui borde la route. Et juste derrière, en touffes sombres et menaçantes, il y a les arbres.

Devant l'absurde du monde, je suis souvent pris de cette même solitude-panique que lorsque je perds momentanément la maîtrise de l'auto. Cela ne dure qu'un moment. Mais malgré ma certitude de reprendre le contrôle, il s'écoule une seconde pendant laquelle je sombre à l'intérieur de moi-même, réprimant, dans ma chute, une envie de hurler. De toute manière, si je suis seul, comme l'arbre qui tombe dans la forêt, qui entendra mon cri, hein?

Tout ça pour dire que je m'étais pourtant trouvé un assez bon sujet et écrivais à propos de Maxime Bernier et d'une animatrice qui avait échappé son entrevue avec le député.

C'était à Radio-Canada, en début de semaine. L'animatrice faisait son boulot comme elle pouvait, tentant d'opposer à Bernier ce que le plan d'austérité qu'il propose n'est peut-être pas la solution, surtout si on en juge par la condamnation qu'en font plusieurs économistes qui analysent la crise européenne. Mais rien n'y faisait. Elle essayait à nouveau, mais le député contournait la question, n'y répondait pas, et prenait le contrôle de l'entrevue pour en faire la plateforme de lancement de son porridge idéologique: moins d'Etat dans la vie de tous les jours des citoyens.

Quelques jours plus tard, éperonné, j'écrivais deux, puis trois, puis quatre et cinq paragraphes indignés à propos de la forme comme du fond. Je citais alors Paul Krugman, du *New York Times*, qui lui cite John Maynard Keynes: c'est lors de booms économiques qu'il faut appliquer des plans d'austérité, pas en période de récession où l'Etat doit investir pour relancer l'économie. Puis j'en rajoutais en abordant cette même austérité comme un prétexte pour les conservateurs afin d'abolir des programmes sociaux. Pour simplement — par idéologie plus que par logique — réduire la taille de l'Etat. Et j'en remettais une couche, disant que Bernier, l'air toujours aussi ahuri, ne s'en cache même pas. Mais ne se donne pas la peine non plus de répondre aux objections. Soit parce qu'il en est incapable. Soit parce qu'il est méprisant. Voire les deux.

Je trouvais l'ensemble pas trop mal et m'apprêtais à conclure quand s'est à nouveau manifesté ce sentiment — trou noir qui aspire toute la matière à l'intérieur de mon cerveau. Parce qu'à la fin, ce n'était plus Bernier qui me décourageait. Ni même son parti. A la fin, le problème en démocratie, ça reste les gens.

Je me suis pris à songer à la victoire du député, élu par une écrasante majorité de Beaucerons qui considéreraient que l'un des plus insignifiants politiciens du Canada ferait leur meilleur représentant, et qu'au fond, les quelques lignes que je venais d'écrire n'y changeraient rien; ou au pire, elles ne feraient que les aiguiller et les convaincre d'avoir fait le bon choix.

J'ai pensé: pourquoi se battre quand ils ont déjà gagné la guerre contre l'intelligence?

Comme chaque fois que me prennent des envies de démission, chaque fois que je me sens seul à pleurer tellement le monde me désespère, je suis sorti courir. Manière aérobique de se réconcilier avec son prochain.

Dehors, les flocons me fouettaient le visage et je plissais les yeux. Le trottoir couvert d'une épaisse couche de neige absorbait le son de mes pas. Et avant d'avoir fait quelques coins de rue, je me sentais déjà mieux. Les quelques morceaux de conversations glanés au passage m'amusaient. Les couleurs vives des manteaux des étudiants du cégep puis des élèves de l'école secondaire juste à côté, qui sortaient tous en même temps pour dîner, faisaient tache dans la blancheur du décor. Je renouais avec mes meilleures dispositions envers l'humanité quand une voiture au volant de laquelle je reconnus ma folle d'ancienne voisine manqua de peu de m'écraser en sortant de son garage à la fine épouvante. Sans s'excuser ni rien, se contentant d'une grimace.

Si je termine cette chronique sur une note noire, évoquant, en plus de Maxime Bernier, le couronnement de Justin Trudeau, les députés qui en traitent d'autres de «*crisse de folles*», l'ensemble de l'œuvre éditoriale du *Journal de Québec*, les gens qui se garrochent dans la file pour prendre l'avion alors qu'ils ont des sièges réservés et les cotes d'écoute de *La Voix* comme autant de raisons de mon divorce d'avec le monde, vous saurez à qui la faute.

ddejsardins@ledevoir.com

Pourquoi suspendre le crédit d'impôt pour travailleurs expérimentés?

CÉCILE PLOURDE

Présidente du Réseau FADOQ

LYNE PARENT

Présidente de l'AQRP

Dans son dernier budget, le gouvernement a annoncé la suspension du crédit d'impôt pour les travailleurs âgés de 65 ans et plus, une mesure d'allègement fiscal pourtant prévue dans le budget 2012-2013. Destinée à plus de 100 000 travailleurs, cette mesure qui devait s'échelonner jusqu'en 2016 représentait à terme une baisse d'impôt pouvant aller jusqu'à 1500\$.

Jumelée à l'annulation de la réduction de la taxe sur la masse salariale des entreprises qui gardent des travailleurs de 65 ans et plus, l'annonce de la suspension de cette mesure prise

sous le sceau de l'équilibre budgétaire est difficilement compréhensible. Elle met la pédale douce au maintien à l'emploi et à l'amélioration de la santé financière de cette tranche de plus en plus substantielle de la population. Devant le niveau d'endettement très élevé des ménages, la hausse importante du coût de la vie et le manque d'épargne personnelle, pourquoi soustraire les incitatifs à l'emploi qui font en sorte de développer des mécanismes qui combattent justement cette précarité?

Vie active

Pour beaucoup d'autres, il est également question de volonté, celle de continuer à vivre une vie active et de contribuer à faire de sa retraite une période sécurisante et valorisante. Le gouvernement devrait garder en tête que la santé financière à laquelle il aspire est au final le prolongement de celle des citoyens qu'il représente. En cela réside en bonne par-

tie, croyons-nous, la notion d'équilibre.

Inciter les travailleurs âgés qui le souhaitent à continuer de contribuer à la vie économique et sociale du Québec nous semble prometteur. Cela peut permettre de faciliter la transition entre la vie active et la retraite, en évitant la rupture brutale et parfois déstabilisante qu'ont à vivre les nouveaux retraités.

En plus de stimuler l'économie locale, surtout pour les petites et moyennes entreprises qui peinent à recruter de la main-d'œuvre, le maintien, voire la bonification, d'une mesure fiscale de la sorte contribuerait à ajouter une plus grande dose de souplesse et une capacité d'adaptation accrue sur le marché du travail.

Riches de leurs expériences, les personnes aînées qui souhaitent demeurer actives peuvent faire une différence sur le marché du travail. Laissons-leur seulement la chance de pouvoir le démontrer.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); information générale: Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (reporter), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondants parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires, Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle: Louise-Maude Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Julie Carpentier (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folle-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (secrétaires), Florence Ferraris (comités); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ Céline Benoit, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Anel Eilimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Chantal Rainville, Nadia Sebba (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Elise Girard (secrétaires); PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zematits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Ugo Galfrascoli (analyste-programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claudine Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lallefer et Véronique Page.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

Tocqueville au Sommet sur l'enseignement, entre soupirs et inquiétudes

Le débat quantitatif découlant d'un goût démocratique pour l'égalité tend à éclipser ce qu'il y a de plus important dans l'éducation: la qualité de son contenu

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

ANTOINE PAGEAU
ST-HILAIRE

Diplômé du Certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale et étudiant en philosophie à l'Université Laval

Les 25 et 26 février se tiendra le tant attendu et tant critiqué Sommet sur l'enseignement supérieur. Ce sommet sur l'éducation, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, n'est pas une conséquence directe des tensions du printemps érable que le Québec vient de traverser. Il s'agit en effet d'une idée adoptée au congrès du Parti québécois en avril 2011, soit quelques mois avant le début des manifestations et des grèves étudiantes.

Si, véritablement, les Québécois avaient voulu prendre en main leur liberté politique, ils se seraient investis dans une longue délibération sur l'avenir de l'éducation

Quoi qu'il en soit, force est d'admettre que cette position, bien que votée hors du tumulte que nous avons connu, prend sa source dans le débat épineux sur l'accessibilité à l'éducation supérieure. C'est là, semble-t-il, que se concentrent les efforts de négociations et de délibérations. Alexis de Tocqueville (1805-1859), l'un des plus grands penseurs de la démocratie libérale, critiquerait autant les origines du Sommet sur l'enseignement supérieur que son contenu prévisible.

Aux sources du Sommet: liberté politique ou passion pour l'égalité? Le débat sur l'accessibilité à l'éducation supérieure est spécifiquement démocratique. Il tient sur l'égalité, et c'est précisément là que Tocqueville situe le fondement ultime de la démocratie moderne: le sentiment du semblable. Qu'il soit bien clair que Tocqueville ne répudiait aucunement l'égalité des conditions; au contraire, il l'approuvait.

Il y voyait la possibilité d'un monde plus «juste». Mais il y voyait aussi le potentiel de nombreuses dérives et, se faisant à cet égard un bon ami de la démocratie, il avait pour devoir d'être critique, voire inquiet dans son projet d'écriture sur notre régime. Inquiet, puisqu'il voyait en l'égalité une tendance lourde à prendre le pas sur la liberté politique, cette liberté de participation à la chose commune et de délibération collective essentielle à la bonne santé de toute démocratie.

Certes, le projet du Sommet sur l'enseignement supérieur a tout l'air d'une plateforme où il fait bon exercer notre liberté politique. Il aurait pu être l'occasion d'une délibération globale sur l'éducation au Québec. Il aurait pu être le lieu d'une réflexion profonde sur les grandes directions à adop-

ter pour une société libérale qui veut assurer les conditions de sa propre existence en éduquant les citoyens qui la forment. Mais en sera-t-il ainsi?

Revenons-en aux origines de ce sommet, c'est-à-dire au programme du Parti québécois où il a été prévu. Il s'y trouve troisième d'une série de dix engagements sur l'éducation, dont neuf ne concernent que des questions financières et d'accessibilité à l'éducation.

L'avenir de l'éducation semble ici chiffré. C'est à des débats pécuniaires que le Québec a eu droit durant le printemps 2012 et qu'il aura droit pendant le Sommet sur l'enseignement supérieur.

Ces discussions économiques, de la gouvernance des universités à la question des prêts et bourses, ne visent qu'une seule et même fin: l'éducation la plus accessible possible. Cela témoigne sans aucun doute, nous dirait Tocqueville, d'un goût fort en démocratie pour l'égalité. C'est

que la démocratie, pour lui, se fonde sur l'égalité de la même manière que l'aristocratie d'antan s'était fondée sur l'inégalité.

Examinant l'influence de l'égalité démocratique sur le mouvement intellectuel, au début du second tome de sa *Démocratie en Amérique*, il constate que notre régime est celui où l'on «étudie le moins et où l'on suit le mieux les préceptes de Descartes».

Ne pouvant que difficilement concevoir l'homme plus intelligent que soi ou opinions plus vraies que les siennes, le citoyen démocratique vient à n'en appeler «qu'à l'effort individuel de sa raison». Nous, démocrates, suivons en effet la première ligne du *Discours de la méthode* selon laquelle le «bon sens est la chose du monde la mieux partagée». Tous peuvent intellectuellement se développer de manière égale.

L'université forme aujourd'hui des gens qui pratiqueront un métier; elle a oublié, comme l'école en général, nos caractères plus substantiels d'hommes et de citoyens

Tous revendiqueront alors les droits qui leur sont nécessaires pour y parvenir. Cela recoupe une autre observation de Tocqueville. Débarrassés des limites étouffantes des castes aristocratiques, les hommes démocratiques en viennent à concevoir «l'idée d'une perfection idéale et toujours fugitive».

Une fois tombées les barrières de l'ancien monde, le génie individuel du démocrate doit pouvoir bourgeonner sans limites. Il faut alors, conformément à la perfectibilité indéfinie de l'homme, laisser à tous les citoyens la même chance de poursuivre cet idéal. Sur de telles idées, qu'elles soient

fausses ou vraies, sont assises nos sociétés démocratiques actuelles. Il n'y a donc absolument rien de surprenant à ce que l'égalité ait été un objet central des revendications étudiantes.

Il ne s'agit pas non plus de réagir *a contrario*, et Tocqueville s'est fait d'ailleurs peu prescriptif dans son œuvre, mais il faut à tout le moins voir que la crise de l'éducation que nous traversons est en fait une crise de l'accessibilité à l'éducation. Et que celle-ci ainsi que le sommet qui en est une tentative de solution ont pour véritable, voire pour seule origine l'égalité.

Ainsi, si le Sommet sur l'enseignement supérieur peut sembler constituer un exercice de liberté politique fort louable, Tocqueville aurait pu penser qu'un tel exercice n'a été mis sur pied que conditionnellement à la poursuite de l'égalité, qui se vit comme une passion frénétique en démocratie, voire comme un «goût dépravé».

Une telle place à la liberté politique aurait-elle été aménagée dans nos institutions si cette passion n'en avait pas été l'origine et la fin véritables? Le penseur français en aurait probablement douté: «La liberté n'est pas l'objet principal et continu de leur désir; ce qu'ils aiment d'un amour éternel, c'est l'égalité; ils s'élancent vers la liberté par impulsion rapide et par efforts soudains, et, s'ils manquent le but, ils se résignent; mais rien ne saurait les satisfaire sans l'égalité, et ils consentiraient plutôt à périr qu'à la perdre.»

La véritable crise

Comme ils sont nombreux à l'avoir souligné ces derniers jours, c'est un faux débat qui est au cœur du Sommet. C'est à tout le moins un débat réduit, une discussion de faible envergure. Si, véritablement, les Québécois avaient voulu prendre en main leur liberté politique, ils se seraient alors investis dans une longue délibération sur l'avenir de l'éducation. La foi en la démocratie repose, chez Tocqueville, sur la foi en l'éducation.

L'enjeu est crucial. Cependant, un débat quantitatif sur l'éducation, qui découle d'un goût démocratique pour l'égalité, tend à éclipser ce qu'il y a de plus important dans l'éducation: la qualité de son contenu. Le débat actuel sur l'éducation supérieure cache l'ampleur de la crise: c'est toute l'éducation québécoise qui est en dérive. Tocqueville voyait déjà les pentes risquées du monde intellectuel en démocratie.

Il observait un déclin de la culture générale et assistait, inquiet, à une pratique des sciences qui se vide doucement de ses fondements théoriques. Ce ne sont malheureusement pas sur de tels problèmes que se penchera le Sommet sur l'enseignement supérieur.

Ceux qui l'ont fait ont eu raison de critiquer l'épuise-



ILLUSTRATION TIFFET

Alexis de Tocqueville (1805-1859) regarderait le prochain Sommet sur l'enseignement supérieur en nous rappelant que, «s'il y a des peuples qui se laissent arracher des mains la lumière, il y en a d'autres qui l'étouffent eux-mêmes sous leurs pieds».



RENAUD PHILIPPE LE DEVOIR

Antoine Pageau St-Hilaire: «On ne voit que trop bien, au Québec, comment les sciences de l'éducation ont transfiguré les processus d'apprentissage. La réforme constructiviste des compétences, qui s'est confortablement installée aux dépens de la transmission des connaissances et de la culture, tend à relayer les élèves à des rôles techniques et utilitaires.»

ment en recherche fondamentale. Mais Tocqueville aurait voulu qu'on pousse plus loin la critique, qu'on voie jusqu'où la transmission d'un savoir, de connaissances, est essentielle au maintien d'une société civilisée et démocratique.

Celle-ci doit être au cœur de la formation des maîtres, qui assureraient alors sur ce modèle l'avenir des générations futures.

L'éducation nouvelle

On ne voit que trop bien, au Québec, comment les sciences de l'éducation ont transfiguré les processus d'apprentissage. La réforme constructiviste des compétences, qui s'est confortablement installée aux dépens de la transmission des connaissances et de la culture, tend à relayer les élèves à des rôles techniques et utilitaires.

L'université forme aujourd'hui des hommes et des femmes qui pratiqueront un métier. Elle a oublié, comme l'école en général d'ailleurs, nos caractères encore plus

Cette technicisation à outrance du savoir humain confinait les Chinois à pratiquer bêtement nombre de compétences vides de connaissances. Ils ne pouvaient même plus, alors, espérer l'innovation, le progrès au sens fort du terme: «La source des connaissances humaines était presque tarie; et, bien que le fleuve coulat encore, il ne pouvait plus grossir ses ondes ou changer son cours.» Le Québec, de même, se fait du mal lorsqu'il refuse aveuglément de poser véritablement les problèmes de son éducation.

Négociations financières

C'est là le cœur d'une éducation en crise. C'est là un problème majeur auquel Tocqueville aurait aimé voir les Québécois s'attaquer.

Le Sommet sur l'enseignement supérieur, qui éclipse la vraie question de l'éducation au profit de négociations financières, est symptomatique du déclin de notre liberté politique. L'éducation, rappelons-le, est la condition d'épanouissement d'une société.

Plus grave encore, elle est le fondement d'une civilisation. Elle ne forme pas qu'aux métiers: elle peut faire grandir les hommes. Elle vaut la peine d'un véritable exercice de liberté politique, au moins autant que nos passions égalitaires légitimes, sinon plus.

Il semble y avoir tout un pan de l'avenir du Québec dont on se permet de ne pas voir la pertinence. Le peuple québécois en entier semble passer à côté d'une sérieuse discussion collective.

Et il devra y être confronté tôt ou tard. Entre soupirs et inquiétudes, Tocqueville regarderait le Sommet qui vient en nous rappelant que, «s'il y a des peuples qui se laissent arracher des mains la lumière, il y en a d'autres qui l'étouffent eux-mêmes sous leurs pieds».

◆ ◆ ◆
Des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille à arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire tous les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire* depuis 2006: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-philo.